

CINÉMA-AUDIOVISUEL



Dès la seconde, l'option cinéma audiovisuel (CAV) offre une ouverture sur le monde tant sur le plan artistique que sur le plan technique. Cet enseignement artistique se situe au carrefour des disciplines : littérature, sciences, histoire, géographie, langues étrangères, sciences économiques et sociales.

OBJECTIFS

Apprendre à lire une image et à réfléchir sur un film : La fréquentation du cinéma permet à l'élève d'affûter son regard sur le monde (débat, publication de critiques de films).

Acquérir une culture cinématographique : La participation au ciné-club en partenariat avec le cinéma Le Basselin de Vire et celle au Festival Premiers Plans d'Angers enrichissent la culture générale de l'élève.

Savoir utiliser du matériel professionnel en lien avec l'audiovisuel : L'utilisation de caméras semi-professionnelles, du matériel de prise de son, de lumière et des bancs de montage professionnels permettent aux élèves de se former petit à petit aux différents métiers du cinéma s'ils le désirent.

Etre capable d'écrire et de réaliser un film court : Du scénario au montage, les exercices de pratiques encadrés par des professionnels du cinéma développent la créativité des élèves, leur sens de l'initiative et leur autonomie.



ENSEIGNEMENTS

Seconde (3h/semaine) : Cette option facultative est accessible à tout élève de 3ème quelle que soit la poursuite d'études envisagée (scientifiques et/ou sciences humaines).

Première et Terminale : L'enseignement de spécialité cinéma peut être associé à des matières scientifiques et/ou littéraires : l'enseignement du cinéma ouvre des portes tant à des métiers techniques (ingénieur son, cadreur...) que littéraires (réalisateur, scénariste, monteur...). Par ailleurs, les rencontres avec des professionnels du cinéma (réalisateur, chef-opérateur, monteur, ingénieur son, cadreur...) sensibilisent les élèves aux différents métiers du cinéma.

Il est tout à fait possible de suivre également l'enseignement CAV en option facultative.

COMPÉTENCES

Faut-il des compétences spécifiques pour rejoindre l'option ?

Il n'y a pas nécessité d'avoir des compétences particulières pour suivre l'enseignement CAV dès la seconde. Néanmoins, la motivation, le désir de découvrir les films et d'en créer ainsi qu'un esprit curieux sont des qualités qui permettent de s'épanouir en CAV.

Quelles sont les compétences développées dans le cadre de l'option ?

Expression orale/écrite : débat, argumentation, synthèse, analyse, point de vue, critique

Langues vivantes : films en version originale sous-titrée

Sciences : lumière, son

Citoyenneté : travail d'équipe, culture générale, autonomie

Démarche scientifique : expérimentation et création



CINÉMA-AUDIOVISUEL



Dès la seconde, l'option cinéma audiovisuel (CAV) offre une ouverture sur le monde tant sur le plan artistique que sur le plan technique. Cet enseignement artistique se situe au carrefour des disciplines : littérature, sciences, histoire, géographie, langues étrangères, sciences économiques et sociales.

OBJECTIFS

Apprendre à lire une image et à réfléchir sur un film : La fréquentation du cinéma permet à l'élève d'affûter son regard sur le monde (débat, publication de critiques de films).

Acquérir une culture cinématographique : La participation au ciné-club en partenariat avec le cinéma Le Basselin de Vire et celle au Festival Premiers Plans d'Angers enrichissent la culture générale de l'élève.

Savoir utiliser du matériel professionnel en lien avec l'audiovisuel : L'utilisation de caméras semi-professionnelles, du matériel de prise de son, de lumière et des bancs de montage professionnels permettent aux élèves de se former petit à petit aux différents métiers du cinéma s'ils le désirent.

Etre capable d'écrire et de réaliser un film court : Du scénario au montage, les exercices de pratiques encadrés par des professionnels du cinéma développent la créativité des élèves, leur sens de l'initiative et leur autonomie.



ENSEIGNEMENTS

Seconde (3h/semaine) : Cette option facultative est accessible à tout élève de 3ème quelle que soit la poursuite d'études envisagée (scientifiques et/ou sciences humaines).

Première et Terminale : L'enseignement de spécialité cinéma peut être associé à des matières scientifiques et/ou littéraires : l'enseignement du cinéma ouvre des portes tant à des métiers techniques (ingénieur son, cadreur...) que littéraires (réalisateur, scénariste, monteur...). Par ailleurs, les rencontres avec des professionnels du cinéma (réalisateur, chef-opérateur, monteur, ingénieur son, cadreur...) sensibilisent les élèves aux différents métiers du cinéma.

Il est tout à fait possible de suivre également l'enseignement CAV en option facultative.

COMPÉTENCES

Faut-il des compétences spécifiques pour rejoindre l'option ?

Il n'y a pas nécessité d'avoir des compétences particulières pour suivre l'enseignement CAV dès la seconde. Néanmoins, la motivation, le désir de découvrir les films et d'en créer ainsi qu'un esprit curieux sont des qualités qui permettent de s'épanouir en CAV.

Quelles sont les compétences développées dans le cadre de l'option ?

Expression orale/écrite : débat, argumentation, synthèse, analyse, point de vue, critique

Langues vivantes : films en version originale sous-titrée

Sciences : lumière, son

Citoyenneté : travail d'équipe, culture générale, autonomie

Démarche scientifique : expérimentation et création

